



## Réfrigérants : mise à jour de l'information ASF pour les professionnels et les clients

Les conditions cadres légales changent dans toute l'Europe. La pression politique contre l'utilisation de réfrigérants synthétiques augmente. Le [règlement sur les gaz fluorés](#), qui concerne l'Europe, a été révisé et entrera en vigueur le 11 mars 2024. En outre, [l'interdiction des PFAS est en discussion](#) pour l'Europe, ce qui pourrait avoir des répercussions importantes sur l'utilisation des fluides frigorigènes. En Suisse, le Conseil fédéral a approuvé le 31.05.2024 une adaptation de l'[ORRChim](#) qui entrera en vigueur le 01.01.2025 ([rapport explicatif](#)). Actuellement, les travaux préparatoires pour la prochaine révision de l'ORRChim sont déjà en cours. Celle-ci doit entrer en vigueur le 01.01.2027 et s'aligner sur les directives européennes. Il y a un an déjà, la SVK a résumé le contexte, des indications sur l'état des travaux et les modifications importantes ainsi que des recommandations pour les clients dans deux informations de la SVK (en allemand). Celles-ci ont été actualisées et traduites en français :

- ▶ [Pour les professionnels du froid : ORRChim, gaz fluorés, PFAS](#)
- ▶ [Pour les exploitants d'installations : Attention au choix des fluides frigorigènes](#)

## ProFrio3 – Programme d'encouragement pour des installations frigorifiques efficaces sur le plan énergétique

Le potentiel d'amélioration de l'efficacité des installations frigorifiques est important ! L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a mis à disposition des subventions pour des mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique à hauteur de 1,9 million de CHF. En cas des investissements de remplacement ou de mesures d'optimisation, il est possible de demander des subventions du programme de promotion ProFrio3. Convincez vos clients d'investir dans des installations frigorifiques efficaces éligibles afin de profiter des fonds fédéraux et de coûts d'électricité plus bas.

Vous trouverez le formulaire de demande ainsi que de plus amples informations sur [profrio.enerprice.ch](https://profrio.enerprice.ch). N'hésitez pas à nous contacter.

Alpnach, le 14 juin 2024